

X.—TRAVAIL, SALAIRES ET COÛT DE LA VIE.

I.—TRAVAIL.

1.—Occupations de la population.

Les occupations d'un peuple sont essentiellement déterminées par les ressources naturelles du pays et le degré de leur mise en valeur. Ce qui distingue le Canada, c'est son immense étendue, la prodigieuse richesse de ses ressources naturelles et leur peu de développement, la région méridionale étant la seule partie du pays qui ait été jusqu'ici exploitée, et dans une mesure restreinte seulement. Cette région exploitée se partage, au point de vue économique, en quatre parties possédant chacune ses propres caractéristiques, savoir: les provinces maritimes, dont les principales ressources naturelles sont le sol, les forêts, les mines et les pêcheries; Ontario et Québec, dont la richesse est constituée par leurs terres fertiles, leurs forêts, leurs mines et leurs nombreuses forces hydrauliques, adaptées à leurs industries; les provinces des prairies, dont le sol est la principale ressource, sauf l'Alberta qui contient d'immenses gisements houillers; enfin, la Colombie Britannique avec ses pêcheries, ses forêts et ses mines et où l'agriculture ne joue qu'un rôle relativement effacé. Donc, si l'on envisage l'ensemble du pays, on constate que sa plus grande richesse réside dans ses terres arables; mais dans différentes régions, considérées isolément, d'autres ressources l'emportent et déterminent la principale occupation de la population.

Au Canada, comme chez les autres jeunes nations, la classe ouvrière (ce terme étant pris dans son sens le plus large et englobant toutes les personnes se livrant à une occupation lucrative) constitue une proportion plus considérable de la population que dans les pays acquis à la civilisation depuis plus longtemps et possédant bon nombre de rentiers.

Outre les travailleurs nés au pays, un grand nombre de jeunes hommes et une quantité appréciable de femmes, originaires d'Europe et d'ailleurs, émigrent au Canada pour y trouver une meilleure rémunération de leur travail. Cet afflux tend à fausser la proportion normale des sexes, de même que celle de l'âge de la population canadienne; en effet, le sexe masculin prédomine nettement et, d'autre part, la population masculine en âge de travailler est représentée par un pourcentage extraordinaire.

Ce qui précède a été démontré par le recensement du Canada de 1911 (Voir tableau 1). Sur 5,514,388 habitants des neuf provinces, âgés de 10 ans et plus, il s'en trouvait 2,723,634 qui gagnaient leur vie, soit 49·30 p.c. des gens de cet âge, ou 37·93 p.c. de la population totale du Canada, qui s'élevait à 7,719,650 habitants. Ainsi, sur huit personnes, on en comptait trois qui se livraient à un travail rémunéré ou bien quatre personnes sur huit de la catégorie âgée de 10 ans et plus.

Travail masculin.—Le recensement de 1911 a révélé que 79·54 p.c., c'est-à-dire près des quatre cinquièmes de la population mâle de 10 ans et plus gagnaient leur vie. De plus, si nous déduisons les enfants de 10 à 15 ans, qui devraient être à l'école plutôt qu'à l'atelier, et les vieillards ayant dépassé 65 ans, comme ayant gagné le droit au repos, nous trouvons que 92·73 p.c. de la population mâle de 15 à 65 ans se livraient au travail, et ce pourcentage s'élève à 96·28 p.c., si nous considérons uniquement les hommes âgés de 25 à 64 ans inclusivement, c'est-à-dire en pleine possession de leurs forces physiques. Les statistiques nous enseignent donc, d'une manière indubitable, que le Canada est, au moins en ce qui concerne sa population masculine, un pays d'ouvriers.